



2016

RAPPORT D'ACTIVITES

BILAN DU PROJET REALISE

EN ORANGE : DEBATS-RENCONTRES OU FORMATIONS ORGANISES POUR UN PUBLIC EXCLUSIVEMENT OU MAJORITAIREMENT DU SECTEUR CULTUREL OU SUR DES THEMATIQUES CULTURELLES.

14 RENCONTRES-FORUMS POUR L'INFORMATION DES PETITES ET MOYENNES ASSOCIATIONS ET LEURS DIRIGEANTS

- **Séminaire de prospective de l'URACEN**
18 janvier au siège de l'URACEN à La Madeleine
- **« Travail collectif en association et quelle méthodologie de projet »**
15 février à Tourcoing avec le partenariat de l'Association d'Animation de Prévention et d'Insertion professionnelle (AAPI) et la Mda de Tourcoing
- **« La valorisation de l'engagement bénévole chez les jeunes »**
18 février au siège de l'URACEN à La Madeleine avec les partenariats de l'OMJC de Villeneuve d'Ascq et de la Mda de Tourcoing
- **« Forum Avenir Jeunesse »**
18 mars La Poudrière à Leffrinckoucke
- **« Forum de la Jeunesse, de l'Engagement et de l'Eco-citoyenneté»**
21 avril au gymnase Jean Zay à Lens
- **« 1^{ère} Rencontre intercommunale des élus en charge de la Vie associative : Vie associative & Communes »**
19 mai avec le partenariat de la ville de Wasquehal
- **« Journée de travail les groupes associatifs de Pays GAP et les points d'Appui à la Vie associative de Picardie »**
5 juillet au centre social Tarlefesse à Noyon
- **« 13^{ème} édition du festival Mix'Cité de l'Université de Lille 1 »**
15 septembre à Villeneuve d'Ascq
(Participants : Le Biplan, Touscan, Ludopital, France Bénévolat Nord, Aasdaf)
- **Rentrée associative des adhérents**
28 septembre au siège de l'URACEN à La Madeleine
(« Journée sur l'Innovation sociale et l'entrepreneuriat »)
- **« Animation de l'atelier « Economie sociale du Spectacle »**
8 novembre à l'Abbaye de Belval à Troisvaux

- « **2ème Rencontre intercommunale des élus en charge de la Vie associative : Vie associative & Communes** »
17 novembre avec le partenariat de la ville de Faches Thumesnil
- « **Les fondamentaux de la Loi 1901 et ses réseaux d'accompagnement** »
21 novembre à la MGEN à Lille
- « **Assises régionales de la Vie associatives : atelier « la valorisation et l'accompagnement du bénévolat** »
29 novembre à l'Hôtel de Région à Lille
- « **L'URACEN accompagne les Compagnies artistiques dans le montage de leurs projets d'un point de vue administratif, juridique. Comment créer une structure type Asso / Loi 1901 ? Qu'est-ce que la licence d'entrepreneur du spectacle vivant ? Comment se mettre en ordre de marche juridiquement pour prendre de l'autonomie au sein d'une Cie ?** »
13 décembre avec le partenariat du Conservatoire de Lille

56 FORMATIONS

L'Uracen propose des sessions de formation à destination d'un public composé de bénévoles, et parfois, de salariés.

Elles répondent aux questionnements suivants : responsabilité et délégation de pouvoir des dirigeants d'une association, le respect des statuts, loi interne à l'association, les obligations comptables et fiscales de l'association; les ressources des associations (notamment dans l'objectif de la pérennisation demandée), les obligations sociales de l'association ayant pour but d'acquérir une bonne vision pour l'association; de ses dirigeants, de ses acteurs et de son environnement immédiat.

La mixité des publics (dirigeants bénévoles, fonctionnaires territoriaux, salariés d'associations) favorise une meilleure compréhension de l'environnement des uns et des autres et enrichit leur connaissance sur ce sujet.

Suite à la demande grandissante des différents acteurs concernés :

- Dirigeants bénévoles d'associations
- Salariés notamment ceux bénéficiant du dispositif Emploi Jeune
- Médiateurs locaux (collectivités, fédérations, associations d'accueil et organisatrice de manifestations)

Le contenu de ses modules est :

« **Connaissance juridique de la Loi 1901 et des responsabilités** » :

- Idées reçues sur la Loi 1901
- les Obligations liées aux statuts et leurs rédactions
- Définition des rôles de chacun

« Les ressources de proximité publiques et privées pour le financement de projets » :

- Le mécénat et le parrainage : loi de 2003, avantages/inconvénients, argumentaires et méthode
- les subventions publiques : compétences, critères, obligations d'information, notification ...
- la réglementation des manifestations de bienfaisance et de soutien, les cotisations, le produit des
 - prestations dans le contexte fiscal actuel, les dons manuels

« La Pérennisation des projets des associations Loi 1901 au regard de la fiscalité et des Obligations comptables » :

- L'instruction fiscale du 15 septembre 98 - février 99 et ses mesures d'accompagnement
- Obligations comptables : tenue, certifications et information obligatoire

« Devenir employeur et comprendre les obligations sociales »

- **« Les sources de financements privées dont le mécénat par les structures de l'ESS »**
6 janvier à l'IAE en partenariat de l'Université de Lille 1 – Lille
- **« Chercher des subventions auprès de qui, comment et comment ? »**
7 janvier à Wasquehal salle du conseil
- **« Les relations entre associations et les collectivités locales »**
12 janvier en partenariat de l'association des Maires du Nord à Saint Jans Cappel
- **« Les obligations comptables et fiscales »**
13 janvier à Faches-Thumesnil salle du Conseil
- **« Le fonctionnement associatif, ses ressources et son actualité réglementaire »**
19 janvier à Béthune en partenariat avec la Maison de l'Europe de Béthune
- **« Principes fondamentaux de la loi 1901 par rapport aux autres groupements »**
(dans le cadre du Certificat de Formation à la Gestion Associative – CFGA)
28 janvier à Douai à la MJC de Douai
- **« Compétence en matière d'organisation et de gouvernance : être capable de participer aux organes statutaires d'une association »**
(dans le cadre du Certificat de Formation à la Gestion Associative – CFGA)
28 janvier à Douai à la MJC de Douai

- « **Le choix, la création et l'animation d'une association Loi 1901 (responsabilités, statuts, initiatives dans un cadre légal)** »
1^{er} février à Lens au centre socio-culturel Vachala à Lens
- « **Evolution du monde associatif et ses relations avec les pouvoirs publics** »
(dans le cadre du Certificat de Formation à la Gestion Associative – CFGA)
4 février à Douai à la MJC de Douai
- « **Compétence en matière d'organisation et de gouvernance : être capable de participer aux organes statutaires d'une association** »
(dans le cadre du Certificat de Formation à la Gestion Associative – CFGA)
4 février à Douai à la MJC de Douai
- « **Les ressources de proximité publiques et privées pour le financement de projets** »
24 février à Lens au centre socio-culturel Vachala à Lens
- « **Principes fondamentaux de la loi 1901 par rapport aux autres groupements** »
(dans le cadre du Certificat de Formation à la Gestion Associative – CFGA)
3 mars à la MDA de Tourcoing
- « **Evolution du monde associatif et ses relations avec les pouvoirs publics** »
(dans le cadre du Certificat de Formation à la Gestion Associative – CFGA)
3 mars à la Maison des Associations de Tourcoing
- « **Principes fondamentaux de la loi 1901 par rapport aux autres groupements** »
(dans le cadre du Certificat de Formation à la Gestion Associative – CFGA)
8 mars à la MDA de Roubaix
- « **Evolution du monde associatif et ses relations avec les pouvoirs publics** »
(dans le cadre du Certificat de Formation à la Gestion Associative – CFGA)
8 mars à la Maison des Associations de Roubaix
- « **Compétence en matière d'organisation et de gouvernance : être capable de participer aux organes statutaires d'une association** »
(dans le cadre du Certificat de Formation à la Gestion Associative – CFGA)
17 mars à la MDA de Tourcoing
- « **La gestion du cachet d'artiste : embauche et suivi administratif** »
22 mars au siège de l'URACEN à La Madeleine
- « **Compétence en matière d'organisation et de gouvernance : être capable de participer aux organes statutaires d'une association** »
(dans le cadre du Certificat de Formation à la Gestion Associative – CFGA)
24 mars à la MDA de Roubaix
- « **Associations : comment éviter les conflits ? Les écrits, les statuts, les délégations, le renouvellement des dirigeants** »
1^{er} avril avec le partenariat du Comité Départemental d'Education Physique et Gymnastique Volontaire Nord à Lambersart

- **« Intérêt général et subventions : que disent les Lois Aillagon et Hamon ? »**
11 mai au siège de l'URACEN à La Madeleine
- **« Connaissance de la Loi 1901 et des bonnes pratiques de gestion »**
20 mai Cycle de formation destination des Comités de quartier de Roubaix avec le partenariat de la ville de Roubaix
- **« Présenter son budget à des partenaires »**
23 mai avec le partenariat de la Maison des Associations de la ville de la Ville de Lille
- **« La fonction employeur »**
2 juin salle Descamps en mairie de Sainghin en Weppes
- **« Les conditions et les étapes de financement aux associations »**
7 juin avec le partenariat de la Maison des Associations de la ville de la Ville de Lille
- **« Initiation à la gestion financière et comptable d'une association »**
14 juin Ilôt Bon secours à Arras avec le partenariat de l'Uriopss
- **« La création d'une association et son suivi administratif et réglementaire »**
16 juin en mairie de Leffrinckoucke
- **« L'organisation d'une manifestation (Sacem, Sacd...) »**
22 juin en mairie de Faches Thumesnil
- **« La législation sur les sorties et les voyages et la Loi de 2009 »**
28 juin avec le partenariat de la MDA de Tourcoing
- **« Les fondamentaux de la vie associative : fonctionnement et principes de la Loi 1901 »**
30 juin en mairie de Le Quesnoy
- **« La demande de subvention et ses obligations liées »**
4 juillet en mairie de La Gorgue
- **« Principes fondamentaux de la loi 1901 par rapport aux autres groupements »**
(dans le cadre du Certificat de Formation à la Gestion Associative – CFGA)
20 septembre à la MDA de Tourcoing
- **« La législation du spectacle : de la création de la structure associative au cachet d'artiste »**
(Avec le partenariat de l'association Galilée)
21 septembre à la Maison du Rivage à Saint Martin au Laërt
- **« De la création au développement d'une association : ce à quoi il faut penser ! »**
22 septembre à la Médiathèque de Carvin avec le partenariat de la ville de Carvin et la Maison de la citoyenneté
- **« Evolution du monde associatif et ses relations avec les pouvoirs publics »**
(dans le cadre du Certificat de Formation à la Gestion Associative – CFGA)
20 septembre à la MDA de Tourcoing

- **« La gouvernance associative »**
30 septembre avec le partenariat de l'association STAJ au centre social et culturel du faubourg Duchâteau à Denain
- **« Avant, pendant, après : comment réussir votre assemblée générale ? »**
5 octobre salle du conseil en mairie de Ronchin
- **« Les subventions publiques et l'intérêt général : deux notions exigeantes pour répondre aux financements de projets »**
10 octobre en mairie de Wambrechies
- **« Compétence en matière d'organisation et de gouvernance : être capable de participer aux organes statutaires d'une association »**
(dans le cadre du Certificat de Formation à la Gestion Associative – CFGA)
11 octobre à la MDA de Tourcoing
- **« Financements publics et privés des associations »**
17 octobre à la MDA de la Ville de Lille
- **« Communication et participation associative : l'importance des réseaux et du bénévolat »**
27 octobre à la condition publique à Roubaix avec le partenariat de la MDA de Tourcoing
- **« Les ressources financières d'une association : des financements publics au mécénat »**
3 novembre salle des Ecuries à Roncq
- **« Le para-commercialisme associatif, la fiscalité, la vente de boissons et l'hygiène des denrées et des locaux »**
7 novembre au Beffroi à Douchy les Mines
- **« Les ressources d'une association : de la cotisation au mécénat »**
9 novembre à la MDA de Tourcoing
- **« les fondamentaux de la Loi 1901 »**
14 novembre pour les associations de SKEMA Business School à Lille
- **« Le statut associatif, la Loi 1901 et leurs bons fonctionnement »**
18 novembre à l'Espace Beaupré à Haubourdin
- **« Dons, fondations, mécénat : de nouvelles ressources pour vos projets d'intérêt général »**
22 novembre à la MDA de Tourcoing
- **« Les ressources de financement associatif : de la facturation à la fiscalisation et le budget prévisionnel »**
22 novembre pour les associations de SKEMA Business School à Lille
- **« Principes fondamentaux de la loi 1901 par rapport aux autres groupements »**
(dans le cadre du Certificat de Formation à la Gestion Associative – CFGA)
24 novembre à la MDA de Roubaix

- « **Evolution du monde associatif et ses relations avec les pouvoirs publics** »
(dans le cadre du Certificat de Formation à la Gestion Associative – CFGA)
24 novembre à la Maison des Associations de Roubaix
- « **Les ressources légales d’une association Loi 1901** »
En partenariat avec l’Université de Lille 3
25 novembre à la Maison de l’Etudiant à Villeneuve d’Ascq
- « **Les ressources de proximité publiques et privées pour le financement de projets** »
28 Novembre
(Cycle de formation destination des Comités de quartier de Roubaix avec le partenariat de la ville de Roubaix)
- « **Compétence en matière d’organisation et de gouvernance : être capable de participer aux organes statutaires d’une association** »
(dans le cadre du Certificat de Formation à la Gestion Associative – CFGA)
1^{er} décembre à la MDA de Roubaix
- « **Principes fondamentaux de la loi 1901 par rapport aux autres groupements** »
(dans le cadre du Certificat de Formation à la Gestion Associative – CFGA)
8 décembre à la MJC de Douai
- « **Evolution du monde associatif et ses relations avec les pouvoirs publics** »
(dans le cadre du Certificat de Formation à la Gestion Associative – CFGA)
8 décembre à la MJC de Douai
- « **Devenir employeur en milieu associatif : la réglementation à suivre et les outils de simplification (Impact’Emploi Association, CEA, GUSO)** »
13 décembre à l’Hôtel de ville de Fourmies
- « **Compétence en matière d’organisation et de gouvernance : être capable de participer aux organes statutaires d’une association** »
(dans le cadre du Certificat de Formation à la Gestion Associative – CFGA)
15 décembre à la MJC de Douai

LE CONSEIL INDIVIDUALISE

L'URACEN joue un rôle prépondérant d'information, de sensibilisation et de point de repère pour la vie associative et ses dirigeants.

Des conseils d'ordre juridiques, comptables, administratifs, médiatiques et techniques, ainsi que pratiques pour la vie quotidienne des associations sont donnés quotidiennement.

Pour répondre à cette mission, 3 actions ont été mises en place :

- **le suivi individuel des associations membres de l'Uracen (Cf. Statistiques annuelles jointes)**

Par simple appel téléphonique ou lors d'une rencontre sur le lieu d'activité de l'association ou au siège de l'Uracen, des réponses précises et rapides sont données.

Pour mener à bien ce suivi, l'Uracen s'est donné différents moyens :

- des heures d'ouvertures plus étendues;

- **l'URACEN au pied de la lettre**

La lettre interne de l'Uracen (voir exemplaire en annexe), mensuelle, constitue le lien permanent entre la structure et les adhérents. Cette lettre d'information aborde, tous les mois, un sujet précis et approfondi pour répondre aux questions quotidiennes de ses adhérents. Interactive, chaque membre profite à chaque parution d'informer l'ensemble du réseau de ses dates de programmation, de ses interventions, de ses ateliers etc.

Quatre rubriques thématiques et systématiques informent les membres sur :

- les actions de l'Uracen : "**l'énergie en réseau**" ;
- les demandes, projets ou recherches précises que nos membres proposent d'échanger entre eux et avec nous ou des appels à projets du Conseil Général du Nord, du Conseil Régional Nord Pas de Calais, de Lille Métropole communauté Urbaine, de la fondation de France, CROUS etc... : "**l'échange à l'esprit**" ;
- l'actualité comptable, juridique et fiscale des associations : "**l'information en continu**".

Les thèmes abordés ont été :

- Les travailleurs indépendants (précautions d'usage)
- Simplification des débits de boissons
- La déclaration Sociale Nominative DSN entre en vigueur le 1^{er} janvier 2017
- (Partenariat nouveau avec les Editions Sorman) Fusion et scissions d'associations : mode d'emploi

- Le contrat spécifique de la CCN de l'Animation pour les animateurs et professeurs.
 - Comment disposer d'une disponibilité suffisante pour exercer des activités bénévoles ?
 - Les dirigeants d'association ne s'interrogent pas suffisamment sur l'assujettissement aux impôts commerciaux
 - Présentation du RAMEAU
 - Le Fonds National pour l'Emploi Pérenne dans le Spectacle – FONPEPS
- l'agenda des manifestations et événements, reflets de la vie et de la dynamique en réseau, réalisé à partir des données transmises par les adhérents et complété par une multitude d'informations : "**l'agenda des adhérents**".
-

LE DEVELOPPEMENT DE NOS PARTENAIRES LOCAUX ASSOCIATIFS ET COLLECTIVITES LOCALES

Les communes de :

- Allennes les Marais 3 393 habitants
- Arras 43 693 habitants
- Bondues 9800 habitants
- Montigny en Gohelle, 10 629 habitants .
- Fort Mardyck, 4 074 habitants .
- Bailleul, 13 847 habitants .
- Fourmies 12687 habitants
- Linselles, 7 674 habitants .
- Lomme, 26 534 habitants .
- Sailleul sur la Lys, 4 046 habitants .
- Wattignies, 14 617 habitants .
- Loon Plage, 6 510 habitants .
- Fâches-Thumesnil, 15 902 habitants
- Douai, 44 742 habitants
- Hem, 19 675 habitants .
- Carvin, 17 103 habitants
- Douchy les Mines, 10 413 habitants .
- Seclin, 12 089 habitants
- Templemars, 3434 habitants
- La Madeleine, 22 395 habitants
- Saint André, 10 113 habitants
- Lambersart, 28 369 habitants
- Lens 36 540 habitants
- Le Quesnoy 5 061 habitants
- Phalempin, 4 665 habitants
- Arleux, 2 607 habitants
- Bousbecque, 4 157 habitants
- Grande Synthe, 23 560 habitants
- Bruay - la Buisnière, 25451 habitants

- Condé sur l'Escaut, 10607 habitants
- Marcq en Baroeul 37679 habitants
- Wambrechies, 8600 habitants
- La Communauté de Communes du Cœur d' Ostrevent, 73 815 habitants :
Aniche, Auberchicourt, Bruille les Marchiennes, Ecaillon, Emerchicourt, Erre,
Fenain, Hornaing, Lewarde, Loffre, Marchiennes, Magny, Monchecourt,
Montigny en Ostrevent, Pecquencourt, Rieulay, Somain, Tilloy lez Marchiennes,
Vred, Wandignies-Hamage, Warlaing.
- Steenwerck, 3414 habitants
- Annoeullin, 9714 habitants
- Bergues, 4027 habitants
- Leffrinckoucke, 4632 habitants
- Férin, 1443 habitants
- Lys Lez Lannoy, 13 045 habitants
- Roncq, 12 897 habitants
- Capinghem, 1 617 habitants
- Ronchin 18 120 habitants
- Saint Amand les Eaux 17172 habitants
- Wasquehal 20 293 habitants

Ont adhéré en 2016 :

- Roubaix, 95182 habitants
- La Gorgue, 6004 habitants
- Valenciennes, 43997 habitants
- Haubourdin, 14623 habitants

EXTRAITS DE NOUVEAUX ADHERENTS EN 2016

- **L'atelier du Pévèle Mélantois à Templeuve**
- **Alpha films à Lille**
- **Sesse Ti Mossoro à Lens**
- **Centre social des trois villes à Hem**
- **La pirouette théâtre à Leers**
- **Les ateliers de Pénélope à Lille**
- **Tango ! Tango ?**
- **Décibels voix à Lambersart**
- **Union Régionale des Associations Franco-allemandes – URAFA**
- **Handiane Nord à Cysoing**
- **La Galerie d'Art Mobile à Killem**
- **La compagnie Sébastien Lenglet à Steenwerck**
- **Volutes media à Marcq en Baroeul**
- **Scènes de méninges en Avesnois à Trélon**
- **Fédération des Associations Etudiantes de Lille – FAEL**
- **Le fil d'Ariane**
- **Ecole rurale de musique Maurice Ravel à Quarouble**

LA RELECTURE ET LE SUIVI DE PROJET

Soutien et partenaire pour les petites et moyennes associations et les projets de constitution, l'URACEN sert de guide sur le fonctionnement des organismes, de l'État, des collectivités territoriales ou de l'Europe.

Elle oblige le porteur d'un projet, à le formuler, l'évaluer et le cas échéant à le présenter aux institutionnels et entreprises partenaires.

L'Uracen est habilitée en tant que Pôle Ressource depuis 2008 par le Ministère de l'Education nationale, de la Jeunesse et de la Cohésion Sociale, pour les questions relevant de la gestion associative : de l'organisation, du montage de projet ou de la connaissance des procédures et circuits de financement.

Pour les associations qui manifestent la volonté de faire le point, un état des lieux de leur situation au regard de l'évolution du contexte actuel de la vie associative, de gagner en transparence, l'URACEN leur propose une aide spécifique et un accompagnement personnalisé.

Celui ci permet de diagnostiquer :

- les objectifs et les activités
- le positionnement et l'environnement
- la communication
- les ressources humaines
- les règles d'organisation
- la réglementation fiscale
- la gestion comptable et financière

Cet outil, clef d'une remise en question, aide à la recomposition des stratégies associatives, à la structuration ou mise en perspective d'un projet à monter.

LA PROMOTION ET L'ECHANGE

→ *Réseau d'échanges et de transfert de compétences à part entière, l'association se préoccupe aussi de la diffusion de ses activités, projets, spectacles, événements.*

L'URACEN s'efforce d'être un relais auprès des Petites et Moyennes associations. Des contacts étroits avec les villes et les communes rurales permettent de faire un état des ressources et des besoins.

L'URACEN favorise de même les échanges inter-associatifs et facilite les rencontres entre associations qui contribuent au développement social, culturel, urbain de leurs quartiers, de leurs communes (découverte des lieux, structures, équipements).

QUELQUES TEMPS FORTS EN 2016

Malgré les effets de la crise économique, l'URACEN a su maintenir ses partenariats existant : Avec **l'association des Maires du Nord** une formation direction des élus et techniciens à Saint Jans Cappel

Sur l'année 2015, le partenariat journalistique avec la Gazette Nord Pas de Calais a couvert la Première Rencontre Intercommunale des communes adhérentes le 19 mai à Wasquehal.

Dans le cadre du rapprochement des deux ex-régions, une rencontre a eu lieu le **5 juillet à Noyon** avec les acteurs de l'accompagnement en Picardie (MPTous d'Abbeville, Beauvais, Laon, Chauny, Saint Quentin...)

La Rentrée a été l'occasion pour l'URACEN d'organiser sa **Rentrée associative : Portes Ouvertes aux associations, le 28 septembre au siège de l'URACEN à La Madeleine.**

Participants : compagnie l'Improvisible, l'Artisserie, l'Accueil des Villes Françaises, Maison de l'Europe de Béthune, Proscitec, Alpha films, URAFA ...

En 2016, lancement de la **Première Rencontre Intercommunale « Communes & Vie associative »** des communes adhérentes le 19 mai à Wasquehal et le 17 novembre à Faches Thumesnil (invité spécial : Martin Domise Conseiller Régional en charge de la Vie associative Hauts de France). Participants : Bruay la Buissière, Bondues, Condé sur l'Escaut, Faches Thumesnil, Férin, La Gorgue, La Madeleine, Leffrinckouke, Linselles, Roncq, Sainghin en Weppes, Saint André, Seclin, Wasquehal, Douai, Capinghem, Hem, Roubaix, Saint Amand les Eaux.

Sur les questions liées à l'emploi, notamment dans le secteur culturel, les formations des 22 mars a rassemblé sur le thème du « cachet d'artiste et son suivi administratif » : la compagnie Mé'l'Art, Divertimento, la compagnie de l'improvisible, la cie Café, le cirque de Lomme, cie Machin truc ...et le 21 septembre à Saint Martin au Laërt (62) : l'EPCC la Barcarolle, la Note bleue, l'arrêt création...

Poursuite du cycle de formation à destination des associations étudiantes de l'Université de Lille 3 en partenariat de **la Maison de l'Etudiant de Lille 3.**

L'Uracen intervient en milieu universitaire avec l'université de **Lille 3, l'IAE et Skema Business school.**

Enfin, l'URACEN est associée au mois de l'ESS sur le Nord Pas de Calais Picardie. Présent sur le site dédié www.lemoisdeless.org, l'URACEN y représente l'Economie Sociale du Spectacle.

UN SERVICE POUR LE DEVELOPPEMENT DE L'EMPLOI EN MILIEU ASSOCIATIF

Suite à un partenariat depuis longtemps engagé avec l'Urssaf, l'Uracen est devenue "Tiers de confiance" dans l'opération "Impact emploi" pour aider et réaliser les paies des salariés et des divers intervenants du milieu associatif que touche l'Uracen et plus particulièrement dans le secteur culturel, de l'animation et des loisirs.

Sensible aux besoins des associations affiliées à l'Uracen, souvent morcelées, peu équipées et donc dépourvues en moyens comptables, il est apparu que bon nombre d'associations n'étaient pas capables de faire face à leurs obligations sociales et aux démarches administratives en découlant (paie, déclarations trimestrielles, annuelles...). De l'autre côté, les professionnels restaient confrontés à ce problème facteur de précarité.

Ce constat était sous-jacent depuis quelques années et suivait le développement de l'emploi en milieu associatif. Faute de moyen l'Uracen n'avait pu y répondre dans l'immédiat.

Le Service consiste en :

- **L'établissement des paies** des salariés d'association (régime général et régime des artistes et techniciens...),

La Convention :

- Chaque structure doit être adhérente à l'Uracen
- Une convention doit être validée avant démarrage de ce nouveau service.

Impact-emploi ou l'Accompagnement des déclarations sociales (bulletin de paie, déclarations trimestrielles et annuelles) des associations. Il faut noter que l'URACEN touche pour 50% un public employeur; temps pleins et temps partiels confondus. L'URACEN se situe dans le champ de l'Economie Sociale du Spectacle, et accompagne les jeunes compagnies en voie de création d'un ou plusieurs emplois autour d'une création ou d'ateliers, d'un festival. Pour répondre à cette demande, l'URACEN, en collaboration de l'URSSAF du Nord couvre l'ensemble du territoire régional, avec aussi bien des compagnies du Nord que du Pas de Calais. **En 2016, 27 structures adhérentes ont été suivies pour leurs obligations sociales (330 bulletins de paie, déclarations sociales). Le dispositif d'accompagnement de la gestion sociale des artistes enregistre 15 structures professionnelles dans le dispositif :** La Filandre (Douai), Lyrazouki (Lille), Lyric and Co (Saint Omer), centre culturel de Noyelles Godault, Cie chambre à part (Comines), Cie Alain et l'Autre, Muzikôhl, Musique pour Alice, la compagnie Advitam, compagnie l'Artisserie, Graines de chansons (Loos en Gohelle), Jazz à Véda, Orchestre de la Morinie (St Omer), compagnie Eldorado, compagnie l'improvisable, soit 750 paies (contre 1 000 en 2015, révélateur d'une baisse générale d'activité du secteur)

APPORT DE L'ACTION 2016

La médiatisation de nos actions et de nos engagements comme **Pôle Ressources d'Aide à la Vie Associative** a suscité le ralliement de bon nombre d'associations et confortés la présence d'anciens adhérents à nos côtés. De même, notre engagement en matière de suivi de la paie, nous a amené un nombre supplémentaire d'adhérents, ainsi que nos participations aux différents jurys mis en place en région.

Comme les années précédentes, les associations sont confrontées à une mise en conformité de leur mode de fonctionnement, statutaire, fiscal, partenarial, vis à vis des textes légaux toujours de plus en plus précis. Cette année, la question du bon fonctionnement en adéquation avec la Loi 1901 est revenue sur le devant

Si l'effort de clarification apporté par l'Uracen rencontre la satisfaction de ses adhérents et porteurs de projets, cela oblige parfois l'association à modifier ses habitudes et procéder à certaines mises en conformité. Depuis ces deux dernières années, un public ayant suivi un parcours de réinsertion parvient jusqu'à nous par le biais des boutiques de gestion, ou des DLA. Les personnes en début ou en fin de parcours d'orientation ou d'insertion recherchent auprès de l'Uracen une expertise et un **Accompagnement Longue Durée**.

Le choix de la structure juridique "Association Loi 1901" est-elle la plus appropriée ou non au développement de leur projet à court et moyen terme. Notre participation aux différentes commissions de réflexion (services fiscaux, Tiers de confiance URSSAF, ...) sont autant de passerelles jetées entre le groupement associatif que représente l'Uracen et les directives et instances existantes au plan régional et national. Notre participation de façon officielle à la Commission Départementale des Impôts de Lille, Valenciennes et Arras est un exemple du travail mené par l'Uracen et ses bénévoles pour représenter ses adhérents, de défendre la voix associative dans les litiges qui peuvent les opposer à l'administration fiscale.

L'implication de l'Uracen dans différentes instances institutionnelles ou dans de nombreux réseaux représentatifs : **Désignée administratrice au CROUS de Lille, Le Mouvement Associatif Nord Pas de Calais Picardie, Chambre Régionale de l'Economie Sociale et Solidaire** – CRESS du Nord Pas de Calais Picardie (membre actif des comités d'appui au DLA Pas de Calais actif et Nord Actif, ou thématiques : **Nord Pas de Calais en Scène, CNEA Centre National des Employeurs de l'Animation** sont aussi autant de moyens d'amener l'information au plus près d'associations éloignées ou de taille très modeste.

L'un des attraits de ces contributions se réalise quand une diffusion large de nos dates d'intervention et de programmations de formation est permise (journaux locaux, compte rendu de réunions, sites internet...)

Ce premier axe de mise en commun est une des priorités fixées lors des Assemblées générales et des réunions du Conseil d'Administration de l'Uracen.

L'expérience tirée de nos interventions (rencontre, formations, publications,...) nous ont enseignés l'attachement de nos adhérents aux modes d'approche utilisés par l'Uracen pour répondre aux attentes et aux problèmes des acteurs associatifs. Plus que les valeurs prônées par l'Uracen (autonomie et respect) c'est aussi une attitude vis à vis des bénévoles responsables, parfois employeurs ou potentiellement employeurs.

A l'interne pour l'Uracen, l'Assemblée générale et la régularité des réunions du Conseil d'administration sont de véritables moments de préparation des actions à mettre en œuvre chaque année. Si l'étendue de notre territoire et la diversité de nos acteurs participants se développent, l'outil que représente internet nous offre un atout supplémentaire, notamment sur le plan de la réactivité pour répondre au mieux et au plus juste aux thèmes à proposer, aux dates à fixer, aux réponses actualisées à donner.

Serge MARTIN, Président de l'URACEN